



ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans
notre communication !

La réunion publique sur le
sujet de la complémentaire
santé communale de
COUSANCES LES FORGES aura
lieu **le jeudi 30 mars 2023** à
16 h 00 salle du château.

Franck DUBOIS et Xavier MEHU

Agents généraux AXA

35 rue du Maréchal de Lattre 52100 SAINT-DIZIER

03.25.56.19.75 / agence.duboismehu@axa.fr

N°ORIAS 10 053 198-21 000 755



Tout pour votre santé

L'offre commerciale Assurance santé pour votre commune

MA SANTÉ

Votre partenaire santé & bien-être qui vous accompagne au-delà des remboursements



Je choisis une assurance citoyenne

Une complémentaire santé jusqu'à -25% pour les habitants de Cousances les Forges (2)

Une offre simple et modulable

L'offre commerciale Assurance santé pour votre commune est simple et accessible à tous, sans questionnaire médical, ni limite d'âge. L'offre est un socle avec 3 niveaux de garanties :

Ma Santé 100% Néo

Ma Santé 125% Néo

Ma Santé 150% Néo

avec 3 modules optionnels Hospi, Optique-Dentaire et Confort.

Vous êtes couvert au meilleur prix, en ne payant que les garanties et services dont vous avez besoin.

Panier 100% SANTÉ



0 € de reste à charge sur certains soins et sous réserve :

- De choisir parmi la liste des équipements prédéfinis,
- Du respect des prix limites de vente par les professionnels de santé.

Pour vous permettre de bénéficier de 0 € de reste à charge sur certains soins essentiels en dentaire, optique et

Une complémentaire santé à tarif privilégié pour les habitants de Cousances les Forges

Un tarif avantageux qui préserve le pouvoir d'achat

Les séniors et les travailleurs non salariés bénéficient d'une réduction de 25% sur les cotisations². Avec AXA, la fidélité est reconnue : les garanties augmentent avec le temps³.

Une réunion publique se tiendra le JEUDI 30 mars 2023 à 16h00 Salle du Château

Franck DUBOIS & Xavier MEHU

Agents Généraux

35 rue du Maréchal de Lattre

52100 SAINT DIZIER

☎ 03 25 56 19 75

✉ agence.duboismehu@axa.fr

N° orias 10 053 198 – 21 000 755

1. L'offre commerciale Assurance santé pour votre commune intègre le 100% Santé dans ses formules sur certains postes essentiels en optique, dentaire et audiologie. Mise en place du dispositif à partir de 2020 jusqu'à 2022.
2. 25% de réduction à la souscription du contrat santé pour les TNS (Travailleurs Non Salariés).